

Rencontre avec Benjamin RODRIGUEZ du Réseau Professionnel de la Jeunesse en Auvergne (RPJA)



Agir localement, penser Européen : Un réseau né du terrain et de la coopération, une jeunesse au cœur des dynamiques territoriales et transnationales.



Benjamin RODRIGUEZ - Chargé de mission projets Jeunesse et Mobilité /RPJA - Clermont-Ferrand

Dans ce 1er entretien des "Voix de l'ESS", nous partons à la rencontre de Benjamin RODRIGUEZ, premier salarié du Réseau Professionnel de la Jeunesse en Auvergne (RPJA). Il revient sur la genèse du réseau, son ancrage local fort à Clermont-Ferrand et son ouverture grandissante vers l'Europe. Des buffets conviviaux aux projets Erasmus+, en passant par l'accompagnement gratuit des petites structures, Benjamin nous partage une vision engagée de la mobilité européenne inclusive et de l'innovation sociale au service de la jeunesse.

LVESS : Pouvez-vous nous raconter la genèse du RPJA ?

BR : Oui, le RPJA créé 2012 d'un constat très simple : quand on travaille dans l'animation ou dans le champ du social et qu'on accompagne des publics jeunes, on a souvent plein d'idées mais on a du mal à les valoriser, à les faire connaître ou à trouver des ressources quand on rencontre des problématiques.

" Trop peu de travailleurs sociaux communiquent sur leurs réussites, c'est dommage car ça limite la reconnaissance de l'impact de leur travail, Il faut rendre visibles ces réussites, cette utilité sociale, ce sens que l'on met dans notre métier ".

Le président et le secrétaire, fondateurs de l'association, ont répondu à cette difficulté par la création d'un réseau. L'idée, c'était de construire une dynamique collective avec d'autres travailleurs jeunesse confrontés aux mêmes défis que nous. Se poser ensemble des questions comme : comment accompagner efficacement la jeunesse ? Comment faire face aux nouveaux défis quand nos pratiques vieillissent ? Et surtout, comment se nourrir d'expériences d'autres territoires ?

On voulait confronter nos réalités locales à celles de travailleurs sociaux de Paris, Lyon, Marseille, etc., pour voir comment ils s'en sortaient et Quelles sont leurs réponses face aux défis auxquels ils sont confrontés?

LVESS : Quelle place donnez-vous à l'ancrage local dans vos actions ?

BR : C'est notre signature. On part toujours du constat local, à Clermont-Ferrand d'abord, avec une lecture très fine du terrain grâce à notre réseau de bénévoles et partenaires.

Ensuite, on élargit à des problématiques plus générales. C'est vraiment ce qui guide notre histoire depuis le début : partir du terrain pour proposer des actions plus larges. Et concrètement, ça passe par des temps conviviaux souvent autour de buffets (qui sont un vecteur social indispensable) et des soirées débats, avec des experts, des chercheurs, des professionnels du social, sur des thématiques liées à la jeunesse : addiction, citoyenneté, inclusion...



Source : Rachid BOUMALLASSA - Page LinkedIn RPJA/ERASMUS+

LVESS : Quels types de projets portez-vous ?

BR : Nous portons des Projets de formation pour adultes : échanges de pratiques entre professionnels, particulièrement des projets liés à la mobilité Européenne.

Nos principales actions au sein de l'association s'articulent autour de 2 projets notamment :

Discover EU : mise en place des projets de mobilité Européenne, pour les 18-23 ans, avec des voyages sur les thèmes de la solidarité internationale, la citoyenneté Européenne et la culture.

KA1 : Projet initié par ERASMUS et monté par l'Association en lien avec Cler'Monde pour un partenariat structurant autour de thématiques liées à la jeunesse et l'inclusion.

LVESS : Vous avez évoqué une ouverture à l'Europe, comment s'est-elle construite ?

BR : Depuis 2020, on a développé une dimension Européenne forte. On s'est formé aux exigences des projets Erasmus+ et on a commencé à déposer des projets de formation d'adultes.

On a envoyé des jeunes en Slovénie, en Turquie, en Espagne. On a aussi accueilli des groupes, toujours autour des thématiques de santé mentale des jeunes, de l'estime de soi, de la construction identitaire et de la place dans la société.

L'idée est restée la même : se nourrir d'expériences différentes, mais cette fois à l'échelle Européenne.

LVESS : Qu'est-ce que cela change pour vous, et pour les jeunes que vous accompagnez ?

BR : On a professionnalisé l'Association en octobre 2024 et je suis devenu le premier salarié. On continue à fédérer un réseau associatif, à proposer des projets, à garder le lien avec l'Agence Erasmus+, notamment pour débloquer des fonds dédiés aux professionnels Jeunesse.

Aujourd'hui, mon travail consiste à faire l'ingénierie de projets, je dépose les dossiers, et travaille avec les structures partenaires. Par exemple, cette année 2 projets Discover UE ont été validés par l'agence Européenne. On a monté très récemment un projet en partenariat avec Cler'Monde en lien avec des jeunes d'une association de solidarité du quartier Saint-Jacques à Clermont. En lien

avec des partenaires en Turquie, Hongrie, Espagne et Géorgie. L'objectif était de créer des espaces de rencontre entre jeunes Européens autour de la solidarité, du sentiment d'appartenance à l'Europe, et de la montée en compétences sur ces sujets.

LVESS : En quoi consiste l'accompagnement que vous proposez aux structures ?

BR : Quand j'étais directeur de structure associative, je savais déjà monter des dossiers, Mais aujourd'hui, beaucoup de structures (clubs de boxe, structures culturelles, agricoles...) n'ont pas le temps ni les compétences pour déposer un projet Européen et c'est dommage, car l'Europe peut être une réponse à des problématiques que les subventions locales ne peuvent plus couvrir.

C'est là que le RPJA intervient pour accompagner gratuitement les petites structures au montage des projets Européens, nous effectuons un audit en amont, vérifions que les statuts sont à jour, et accompagnons au montage du projet et du suivi pendant la mise en œuvre, nous aidons également pour le bilan pour un accompagnement qui peut s'étendre sur plusieurs mois.



Source : Rachid BOUMALLASSA - Page LinkedIn RPJA/ERASMUS+

LVESS : Pourquoi cet accompagnement est-il utile ?

BR : Déposer un projet Erasmus demande du temps et des compétences.

que les petites associations n'ont pas toujours.

Notre rôle est donc d'éviter une "élite" de structures favorisées et de rendre l'Europe accessible à toutes ces structures qui souhaitent orienter leurs actions vers l'Europe.

LVESS : Pouvez-vous nous donner un exemple concret ?

BR : Dans deux semaines, je pars en Italie avec un club de MMA Clermontois pour 10 jours. C'est un projet Discover EU que j'ai déposé pour eux.

L'idée, c'est de leur faire vivre un voyage en autonomie, autour de la culture Européenne, en visitant des lieux emblématiques (Colisée, Vatican, etc.), tout en créant une dynamique de groupe et une ouverture culturelle. Le projet n'est pas juste touristique, il permettra aux jeunes de découvrir l'art de la Renaissance pour réfléchir sur son influence sur notre culture actuelle, de développer leur autonomie (voyager, gérer un budget, rencontrer d'autres jeunes Européens).

Mais surtout de briser les freins financiers liés à la mobilité. L'art de la Renaissance devient un prétexte pour travailler l'ouverture culturelle et la mobilité.

Et au fond, le message est clair : la mobilité ne devrait pas être une affaire d'argent ou d'appartenance. Si les jeunes sont motivés, notre rôle, à nous les structures associatives, c'est de trouver les moyens pour les faire partir. Même si leur dossier n'est pas parfait, ce

n'est pas grave, ce n'est pas leur métier. C'est le nôtre de les accompagner.

LVESS : Pourquoi le RPJA a choisi de professionnaliser son accompagnement aux projets européens ?

BR : On est parti d'un constat : déposer des dossiers Européens, nécessite du temps et des compétences.

Quand on est une petite structure (un club de boxe, une association culturelle), notre métier c'est de faire de la boxe, la culture, pas de monter des dossiers complexes. De ce fait, plusieurs abandonnent ou paient des cabinets privés, ce qui creuse une inégalité entre grosses et petites structures. Notre réponse, c'est de proposer cet accompagnement gratuitement, pour éviter que la réponse aux appels à projets Européens ne devienne un frein à l'accès à l'union Européenne.

LVESS : Quels sont les projets sur lesquels vous êtes emmenés à travailler ?

BR : Nous rédigeons et portons des projets autour de la découverte de l'Europe, de l'initiation à la mobilité Européenne, de la mise en réseau et de l'échange entre jeunes au niveau national et Européen.

LVESS : Qui peut vous solliciter pour l'ingénierie de projets Européens ?

BR : En général, ce sont les associations qui nous sollicitent. Mais ça peut être un indépendant ou un formateur qui a une idée.

Dans ce cas, on voit si on peut porter le projet comme structure accompagnatrice.

LVESS : Concrètement, qu'est-ce que le RPJA propose aux associations ?

BR : On fait un audit dès le début : statuts à jour, Capacité de gestion, Équipe disponible.

Ensuite, on accompagne pendant toute la durée du projet, de la rédaction au bilan, jusqu'au reporting à l'Union Européenne. Ça peut durer plusieurs mois. On vérifie que tout est conforme, car si le projet est

mal géré, c'est notre responsabilité qui est engagée. On doit s'assurer que l'argent public est bien utilisé. On devient donc le garant de nos partenaires.

L'association locale, reste actrice, ce sont ses jeunes, son projet, son contenu. Nous, on s'occupe uniquement de l'ingénierie du projet et du lien avec les financeurs.



Source : Rachid BOUMALLASSA - Page LinkedIn RPJA/ERASMUS+

LVESS : Comment ça se passe quand une idée vient d'une personne physique ?

BR : En général, Une personne seule ne peut pas déposer un dossier Erasmus+ en son nom. Toutefois, dans le cas où une personne physique nous sollicite, nous allons tenir compte de plusieurs paramètres : Si la personne est débutante, on l'accompagne de près, on adapte son idée, on structure, on rédige. Par contre si elle a déjà de l'expérience, on ajuste uniquement la partie technique.

Pour exemple, il y'a quelques mois un jeune volontaire m'a demandé de l'aider à organiser un tour d'Europe sur la santé mentale, concernant ce projet, notre expertise a consisté à garder sa vision et l'aider à rendre le projet réalisable.

LVESS : Y a-t-il des limites géographiques pour vos publics ?

BR : Non, il n'y a pas de limite, nous travaillons principalement sur des projets jeunesse à l'échelle européenne et les critères varient

selon les dossiers à déposer. Par exemple, certains projets sont orientés uniquement vers des jeunes de 18 à 30 ans.

LVESS : Comment se fait l'orientation des jeunes vers vos actions ?

BR : L'orientation se fait principalement via les structures du réseau associatif. Nous créons aussi de nombreux temps fédérateurs pour favoriser les échanges et permettre aux structures de relayer nos actions.

LVESS : Qui sont vos partenaires ?

BR : Sur le plan institutionnel, nous bénéficions du soutien de la Métropole de Clermont dans le cadre du Pacte des Solidarités, de la Ville de Clermont-Ferrand sur le plan logistique (matériel, mise à disposition de salles..).

Au niveau local, le réseau associatif principalement les associations populaires comme Family Social Club, Cler'Monde et bien d'autres associations qui sont en lien direct avec la jeunesse.

Au niveau européen, nous avons ERASMUS+ qui est notre partenaire privilégié, le Centre International Europe Direct et des associations partenaires à l'étranger notamment en Géorgie, une association pour l'insertion des jeunes, En Turquie, une branche du ministère de l'éducation et en Espagne, une municipalité.

LVESS : Peux-tu donner un exemple de projet Européen mis en place ?

BR : Comme projet Européen nous avons l'exemple d'un projet monté en partenariat avec l'association Cler'Monde, en lien avec la Turquie la Hongrie, l'Espagne et la Géorgie.

avec pour objectif de permettre à des jeunes de 25 ans maximum de se rencontrer grâce à l'Europe, pour réfléchir à la solidarité, au sentiment d'appartenance Européenne et à la solidarité internationale. Dans ce type de projet, nous nous occupons uniquement de l'ingénierie de projet et devenons le trait d'union avec les financeurs.

LVESS : Quelles sont vos projets actuels ?

BR : En tant que salarié de la structure et chargé de mission Jeunesse et Mobilité, Je rédige, coordonne et diffuse les projets et actions.

Depuis 2024, j'ai accompagné 112 jeunes, issues de 3 associations différentes, principalement dans le cadre du volontariat Européens, de projets de mobilité ou d'initiatives culturelles.

Actuellement, j'accompagne un salarié associatif sur le montage de projets Européens, et un groupe de théâtre constitué de 10 jeunes et 2 comédiens professionnels qui pilotent le projet.

LVESS : Pourquoi ces projets sont-ils essentiels ?

BR : Parce qu'ils ouvrent des horizons aux jeunes, même quand ils n'ont pas les moyens de voyager seuls.

On les aide à être acteurs de leur projet : gérer un budget, organiser un séjour, découvrir une culture parce que La mobilité ne doit pas être une question d'argent, mais d'envie et de solidarité.

LVESS : Comment mesurez vous l'impact de vos actions ?

BR : Pour évaluer l'impact, on tiens compte de plusieurs éléments : d'abord, si les projets ont été financés, réalisés, si les jeunes ont eu des réelles opportunités à travers l'Europe et si aucun remboursement n'est réclamé par l'Union

Si toutes ces conditions sont remplies, le projet est considéré comme étant une réussite.

Sur le plan qualitatif, on utilise une méthode assez simple : on observe l'évolution entre l'avant, le pendant et l'après. On demande aux jeunes de s'auto évaluer sur des indicateurs comme l'angoisse du voyage, leur connaissance de l'Europe, leur vision de la mobilité, grâce à des grilles simples afin d'objectiver le suivi. Généralement les retours sont plutôt positifs.

Concernant le travail dans l'univers de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et le contexte actuel, Benjamin nous répond :



Source : Rachid BOUMALLASSA - Page LinkedIn RPJA/ERASMUS+

LVESS : Quel est le rôle fondamental des structures sociales qui évoluent auprès des jeunes selon vous ?

BR : Leur rôle est de permettre à des jeunes ou à des personnes fragilisées de se réinsérer dans la société "classique", trouver un emploi, et construire une vie stable.

LVESS : Parlant du contexte actuel, que peut être selon vous l'incidence des diminutions drastiques de financements liés à l'accompagnement de certains projets sociaux ?

La première conséquence est l'arrêt des accompagnements et la fermeture des structures et quand on ferme ces structures à cause de restrictions budgétaires, on enlève une chance d'égalité et on crée plus de souffrance, plus d'inégalités, car

LVESS : Quels sont vos moyens de communication pour accéder à votre public, notamment les jeunes et les structures que vous accompagnez ?

BR : On utilise principalement les réseaux sociaux notamment WhatsApp et LinkedIn pour diffuser nos informations. L'actualité est aussi disponible sur mon profil professionnel et via les réseaux des associations partenaires.

on prive ces publics de leur droit fondamental à être soutenus pour trouver leur place dans la société .

LVESS : Quel message souhaitez-vous transmettre aux travailleurs sociaux ?

BR : Ce que je veux dire aux travailleurs sociaux, c'est de montrer ce que qu'ils font. Il faut documenter, valoriser, rendre visible. Trop peu de travailleurs sociaux communiquent sur leurs réussites, c'est dommage car ça limite la reconnaissance de l'impact de leur travail, Il faut rendre visibles ces réussites, cette utilité sociale, ce sens que l'on met dans notre métier.

RPJA
(Réseau Professionnel de la Jeunesse en Auvergne) est situé au
30 Rue des Jacobins
63000 - Clermont Ferrand
QPV centre
Contact : associationrpja@gmail.com

Propos recueillis par
Jeanne EMMENE VIGNERESSE
pour **ESSence Consulting**.
Contact : 06 08 13 19 98
j.emmene@essenceconsulting.fr
www.essenceconsulting.fr